

Le PASSERAND

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE PASSY



Action sociale ⁴ et ⁵
Des projets
avant-gardistes

Nouveau site Internet
Un outil numérique
de proximité ¹⁵



PASSY



L'ART de la NATURE

PAYS du MONT-BLANC

www.ville-passy-mont-blanc.fr

Septembre / Octobre / Novembre 2017

n°13

ACRO/BTP
 Des solutions adaptées à vos contraintes
 CONFORTÉMENT - SÉCURISATION - MONTAGNE - URBAIN
 WWW.ACRO-BTP.FR

Electricité Générale
 Chauffage électrique - Rénovation et installation
 Bâtiment & Industrie
 SARL Guy Jiguet
 310 chemin de Cran - 74190 Passy
 Tél. 04 50 93 84 14 - Email : guy.jiguet@orange.fr

RESTAURANT
CAMP de BASE
 RESTAURANT *Café* TERRASSE
NOUVEAU !
 Soirées à thèmes
 tous les vendredis et samedis soirs
 Réserver au 04 50 53 28 94
 Sur le site de Mountain Store Passy

LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.
 Union des Mutuelles de France Mont-Blanc
 MUTUALITÉ FRANÇAISE
 Sallanches
 95 rue du Mont Joly
 Tél. 04 50 58 00 15
 OPTICIENS D.E certifiés

CSP SERVICES
 Chauffage Sanitaire Plomberie
 PARTENAIRE **STIEBEL ELTRON**
POMPES à CHALEUR
GEOTHERMIE
AEROTHERMIE
CHAUFFE EAU THERMODYNAMIQUE
 Profitez du crédit d'impôt et d'une TVA à 5,5%* pour vos rénovations.
 *voir conditions sur site www.impots.gouv.fr
 RGE QualiPac
 140 Allée du Clos Blanc - PASSY
 Tél. 06 64 27 67 10

AUDITION MUTUALISTE
VOTRE AUDITION. NOTRE PRIORITÉ.
 Audioprothésiste D.E.
 95 rue du Mont Joly 74700 Sallanches
 Tél. 04 50 58 44 60

Venez découvrir notre nouvelle gamme de **CUISINES !**
 Choix, conseils et visualisation 3D de votre projet.

ALORS, C'EST QUI LE PATRON ?
 MÉLANIE MEJIA-TAULE / Directrice SALLANCHES
 Avenue de Genève (proche Carrefour) / Tél. 04 50 47 99 00

Tout vous sourit **LA BOÎTE À OUTILS**
 www.la-bao.fr

Quai Sud le Nouvel Espace de Vie à Sallanches
 Investissement Locatif : Dispositif PINEL
 Résidence principale : Prêt à Taux 0%

Résidence **l'Elysée Mont-Blanc**
 Nouvelle Résidence du 2 au 5 Pièces
 Visites Appartements Témoins sur place

Century 21 CENTURY 21 Patrick Avenel
 04 50 58 01 61
 century21-avenel-sallanches.com

AVENEL PROMOTION 04 50 58 30 60
 www.avenelpromotion.com

FÉDÉRATION FRANÇAISE IMMOBILIÈRE

“Raisonnement à court terme réduirait notre capacité à développer Passy”



Peu visible, l'action que nous menons dans le domaine social est pourtant importante. Elle mobilise de nombreux partenaires autour de projets transversaux adaptés aux besoins de notre territoire. Elle complète les dispositifs mis en place par le Département de Haute-Savoie et l'État, permettant ainsi de maintenir une cohésion sociale au sein de notre population. Nous ciblons autant un public jeune que les séniors. Longtemps, les esprits chagrins nous ont reproché de ne rien faire pour les personnes âgées. Avec l'extension de la résidence autonomie « Passy-Flore », nous démontrons que le message a été entendu et que nous savons être innovants en initiant un pôle multigénérationnel.

Sur la question scolaire, les délais fixés par le gouvernement nous ont contraints à nous prononcer très rapidement sur le retour de la semaine de quatre jours. Quand j'écris « nous », j'englobe les sept conseils d'école consultés dont cinq favorables à cette décision. Le DASEN* ayant dans un premier temps refusé de se conformer à cette volonté collégiale,

nous avons manifesté notre mécontentement. Avec le soutien de parlementaires, nous avons finalement obtenu gain de cause. Les parents, en descendant dans la rue à nos côtés, ont prouvé qu'ils étaient majoritairement favorables à cette décision.

Raisonnement à court terme réduirait notre capacité à développer Passy, comme nous nous sommes engagés à le faire lors de notre campagne électorale. Aussi, nous avons élaboré différents plans pluriannuels d'investissement, qui offrent l'opportunité de s'appuyer sur une réflexion approfondie tout en ventilant le budget sur plusieurs exercices. C'est le cas du plan de développement touristique et de la rénovation énergétique des écoles. Les millions d'Euros investis, notre capacité à obtenir des subventions afin de réduire la facture pour notre collectivité, sont le reflet de cette ambition. Ils dénotent d'une réelle volonté de se projeter dans l'avenir, même si les fonds débloqués priorisent la réalisation d'équipements. Ainsi, actuellement, le volet « hiver » de nos

aménagement à Plaine-Joux prend le dessus sur celui « quatre saisons ».

Nos projets annoncés prennent tournure. Nous avons déposé le permis d'aménager pour l'agence communale postale, dans des locaux qui nous appartiennent, avenue Jacques Arnaud, un peu plus haut que la place Théophile Vallet. Ce lieu fonctionnel et convivial sera j'en suis sûr, très vite adopté par les habitants du Plateau d'Assy. Avec une amplitude horaire doublée, il offrira des prestations nouvelles, comme des informations sur les démarches administratives ou sur les attraits touristiques de notre commune. Les locaux actuels de La Poste laisseront place à une maison médicale, qui répondra aux besoins exprimés par les partenaires de santé. Un projet que de nombreuses communes peinent à mettre en œuvre, mais qui constitue un véritable service de proximité pour les habitants du Plateau d'Assy.

*Directeur académique des services de l'Éducation nationale

Patrick Kollibay

Maire de Passy

Vice-président de la Communauté de communes
Pays du Mont-Blanc



Sommaire

Social : mener des projets avant-gardistes	4 et 5
Les chantiers de l'été	6
Passy étoffe son fichier d'entreprises	7
Arrêt sur Image	8 et 13
Sortir	10 et 11
Latout charme de Passy	14
Un outil numérique de proximité	15
Police municipale : des missions variées	16
Qualité de l'air : un éventail de mesures dès la rentrée	17
Libre expression, carnet et brèves	18 et 19

LE PASSERAND. Magazine municipal édité par la commune de Passy.

Directeur de la publication : Patrick Kollibay, maire de Passy.

Rédaction en chef : Stéphanie Piedvin et Christèle Deker.

Création de la maquette : Ractères

Conception graphique : Thomas Sturm.

Rédaction : Patrick Kollibay, Christèle Deker
en collaboration avec l'ensemble des services municipaux.

Libre expression : les propos tenus dans cette rubrique
n'engagent que leurs auteurs.

Photographies : Pierre Huc (Le Dauphiné Libéré), Patrick Kollibay,
DroniCimes et Christèle Deker. 1^{ère} de couverture : projet
d'extension du Passy-Flore - perspective d'insertion réalisée
par De Jong architecte (susceptible de modifications).

Impression sur papier PEFC : Imprimerie Monterrain.

Régie publicitaire : Médiagraphe.

Tirage : 5 200 exemplaires.



Bien que l'aide sociale soit principalement une compétence du Département, Passy agit en faveur des personnes en difficulté par l'intermédiaire de son Centre communal d'action sociale (CCAS). Pour Stéphanie Piedvin, adjointe déléguée, l'implication est entière et elle insuffle une dynamique à un domaine qu'elle affectionne particulièrement. Le point sur ce dossier.



Mener des projets avant-gardistes

Quelles sont vos ambitions pour l'action sociale depuis le début du mandat ?

Nous lui avons donné une nouvelle impulsion, mais je pense que nous pouvons encore la développer afin que nos « quartiers sensibles » évoluent dans le bon sens.

Ainsi, au-delà d'une simple gestion administrative, nous cherchons à être avant-gardistes dans la genèse de plusieurs projets, qui se mettent progressivement en place : le compostage dans les immeubles collectifs en 2015, la Consultation jeunes consommateurs (CJC) en 2016, le Point écoute parents de la haute vallée de l'Arve ou le jardin partagé des Prés Montfort cette année. Nous organisons également des fêtes de quartier ou la fête de la musique à Chedde, qui remportent un grand succès. Enfin, lorsque le pôle multigénérationnel sortira de terre (dans le cadre de l'extension du Passy-Flore), nous comptons construire un véritable projet social à partir de cette structure innovante.

De nombreux partenaires sont associés, mais je tiens à souligner le rôle essentiel de l'EPDA (Établissement public départemental autonome) de prévention spécialisée. Les éducateurs sont très présents sur le terrain, en particulier par l'intermédiaire d'un bus qui leur permet d'être au plus près de la population.*



Comment fonctionne le CCAS ?

Le CCAS est composé d'une directrice, en la personne de Véronique Tilloy qui est également responsable de la résidence autonomie Passy-Flore et d'une secrétaire. Son rôle est



CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS

La CJC, mise en place en partenariat avec l'association « Le Lac d'argent », est le fruit d'une réflexion de deux années, dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Elle est destinée aux personnes (jeunes, familles, enseignants, éducateurs sportifs...), qui se questionnent sur la consommation de produits addictifs. Dès son lancement, cette consultation a connu un véritable succès car elle répond à un réel besoin, en raison de la présence d'un collège et d'un lycée sur Passy. Elle sera pérennisée grâce à un financement de l'Agence régionale de santé (ARS).

Contact : 07 60 91 01 30 ou contactcjc74@gmail.com

essentiellement d'accueillir, d'informer et, si besoin, d'orienter le public vers les services compétents. Il apporte également un soutien à la constitution des dossiers de demande de logement, d'aide sociale ou peut domicilier les personnes sans résidence. Il s'inscrit donc dans une logique de solidarité, nécessaire à la cohésion de notre collectivité.

En réintégrant le CCAS en mairie (NDLR : le CCAS a été délocalisé à Chedde en 2011), nous démontrons l'importance que nous accordons aux personnes dans le besoin et la nécessité qu'elles ne soient pas isolées. Ce déménagement garantit une continuité de service, lors de l'absence de la titulaire du poste : les agents du service population pourront être à l'écoute et réceptionner les demandes.

Quels sont vos autres champs d'intervention ?

Passy comprend 618 logements sociaux, dont 110 au Plateau d'Assy, gérés par quatre bailleurs (Haute Savoie Habitat, SEMCODA, SA Mont Blanc, ICF habitat). 362 personnes ont déposé un dossier de demande, dont 137 avec Passy comme premier choix. Une cinquantaine de logements sont attribués chaque année. C'est peu mais des programmes immobiliers sont en cours de réalisation : 25 logements collectifs en accession sociale avenue Paul Éluard (vers le collège) et 46 à vocation sociale dans le cadre du programme « Esprit vallée », avenue de l'Aérodrome à Chedde.

Nous disposons également d'une résidence sociale de 12 logements, « Les Pourtelles », dont un est réservé par le CCAS pour des situations d'urgence.

Nous comptons 42 bénéficiaires de l'aide sociale ; ces dossiers concernent majoritairement des frais d'hébergement en

établissement spécialisé pour personnes âgées ou handicapées. En 2016, 38 bons alimentaires ont été distribués pour aider 29 foyers en difficulté pour un montant de 1350 € ; 25 secours d'urgence pour un montant de 740 €. Enfin, 820 € d'aides exceptionnelles ont été votées par le conseil d'administration. L'Association cantonale pour l'aide alimentaire prend en charge les familles de Passy, St-Gervais-Les-Bains et Les Contamines Montjoie, orientées par les assistantes sociales. Elle mène une action efficace grâce à ses bénévoles. Nous la soutenons en mettant à leur disposition des locaux communaux, rue du Lac Vert, qui font l'objet de rénovations régulières. Nous subventionnons également l'Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) à hauteur de 17 000 € en fonction des taux horaires effectués.

*selon les cas, SITOM, FJEP, les bailleurs sociaux...

LE PASSY FLORE



La résidence autonomie « Passy-Flore », ouverte en 1976, est administrée par le CCAS. Elle est composée de 60 logements. Elle accueille toute personne retraitée valide et autonome de plus de 60 ans, en priorité de Passy. Elle est conventionnée APL (Aide personnalisée au logement) et Aide sociale. Tout est fait pour que chacun se sente chez soi. Un projet d'extension a été élaboré, comprenant 15 logements supplémentaires dont 3 pour des couples. Il inclut une micro-crèche et un restaurant scolaire.

POINT ÉCOUTE PARENTS

Le PEP haute-vallée de l'Arve (Chamonix, Passy, Sallanches et Megève) sera un lieu d'écoute, d'échanges et d'orientation pour les parents qui, face aux changements profonds des modes de relation avec leurs enfants, peuvent se sentir désarmés. Une pluralité de professionnels, issus de diverses collectivités ou institutions, assureront cet accueil. Par exemple Passy met à disposition la secrétaire du CCAS pour quelques heures. Le PEP devrait être mis en place cet automne.

Desservir, aménager ou sécuriser, la municipalité de Passy lance chaque année des travaux visant à améliorer le cadre de vie des habitants. Afin d'illustrer ce propos, focus sur trois chantiers situés à différents niveaux de la commune : le secteur de Plaine-Joux avec le chemin rural desservant les espaces pastoraux des Ayères, de Moède et de Villy ; le chef-lieu, avec la déconstruction de la Ravoire ; et l'Abbaye, objet d'une requalification de la voirie.

Les chantiers de l'été

Fin mai 2016, un éboulement et une étude démontrant l'instabilité de la falaise des Revennes condamnaient définitivement la route « traditionnelle » vers le refuge du Châtelet d'Ayères et les alpages situés plus hauts. Tout est ensuite mis en œuvre pour trouver l'accès le plus sécurisé : étude de trois itinéraires différents ; consultation de plusieurs entreprises ; évaluation de la trajectoire des chutes de pierres par un relevé « Lidar ». Finalement, la municipalité opte pour un accès au départ du lac Vert et aménage une piste d'une largeur de 4 m avec un pourcentage de pente inférieur à 15%, accessible depuis début juillet. Une DUP*, qui n'exclut pas les négociations à l'amiable, a été lancée afin d'achever l'ouvrage, qui serpente sur des terrains privés sur sa partie haute. Ces travaux s'élèvent à 117 880 € ht pour la tranche déjà réalisée, 61 415 € ht pour la partie sur l'emprise privée, dont une subvention d'investissement de 47 152 € accordée par le département de la Haute-Savoie. L'opération de désamiantage et déconstruction de La Ravoire a débuté mi-juillet et devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. Elle a été décidée en raison de l'état de dégradation des lieux désaffectés et des risques environnementaux associés. Elle est également le préalable à une opération de requalification foncière, qui fait actuellement l'objet d'un appel à projet ; Passy étant en carence de logement. La Ravoire représente 6 080 m² de surface de planchers sur 1 760 m² d'emprise bâtie et près de 12 000 tonnes de gravats. Le chantier respecte toutes les normes de sécurité concernant le désamiantage (conditionnement en emballages appropriés et fermés, gestion par les filières

dédiées...). Les déchets seront triés et ceux non dangereux valorisés. Cette opération a été chiffrée à 463 035 € ht.

Enfin, en septembre, débutent les travaux de revitalisation et de développement du secteur de l'Abbaye, par la reprise du parking « Mattel », qui comprendra 53 places de stationnement, un emplacement pour les vélos et une borne de recharge pour les voitures électriques. L'objectif principal est de sécuriser les cheminements piétons vers le lycée du Mont-Blanc René Dayve. Des stationnements et des trottoirs seront aménagés rue du Centre, ainsi qu'une traversée piétonne avenue de la Plaine, bénéficiant d'une prise en charge du département de la Haute-Savoie pour un montant de 47 711 €. Les réseaux d'eaux usées, eaux pluviales et eaux potables seront repris. La globalité de cette opération est évaluée à 1 million d'euros, dont une subvention de l'État de 200 000 € au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux et une seconde de 120 000 € du Département, au titre du Fonds départemental pour le développement du territoire.

* Déclaration d'utilité publique



La commune de Passy souhaite élargir l'éventail des entreprises avec lesquelles elle collabore ; un moyen de favoriser une saine concurrence et de ne pas systématiser l'intervention de certains opérateurs économiques. Ainsi, elle invite les corps de métier à déposer leurs cartes de visite au service commande publique, pour des prestations de travaux, de fournitures ou de services... et à consulter les appels d'offres publiés sur www.ville-passy-mont-blanc.fr



Passy étoffe son fichier d'entreprises

Afin d'assurer une bonne utilisation des deniers publics, auxquels chacun contribue par l'intermédiaire des impôts ou des taxes, toutes les collectivités territoriales procèdent à des mises en concurrence. L'objectif est de déterminer l'offre la mieux disante et non la moins disante, c'est-à-dire que le critère de « qualité » est aussi déterminant que le prix.

Cette disposition ouvre de nouvelles perspectives aux entreprises, qui peuvent miser autant sur leur savoir-faire que sur des tarifs calculés au plus juste. Pour les achats dits « de gré à gré », c'est-à-dire en dessous de 25 000 €, aucun formalisme n'est exigé. Cependant, Passy a décidé d'appliquer la règle des « trois devis » ; le service « commande publique » se charge ensuite de fixer une pondération simple (chaque critère est assorti d'un nombre de points qui permet de calculer une note globale) et une date limite de réponse. Il rédige ensuite une brève analyse, lui permettant de déterminer l'offre la plus pertinente.

Pour les achats supérieurs à 25 000 €, la réglementation en vigueur contraint de procéder à une publicité plus large : publication d'une annonce dans un journal d'annonces légales, sur le site internet www.ville-passy-mont-blanc.fr et sur une plateforme des marchés publics. À l'issue de la consultation, le service « commande publique » effectue le même travail d'analyse que précédemment, mais cette fois selon des critères prédéfinis dans le règlement de consultation (le plus souvent : prix, valeur technique, délai d'intervention) et*

applique des formules de calcul. Ces modalités favorisent une véritable transparence de l'achat public. Les règles sont ainsi connues et visibles par tous les candidats.

Les entreprises souhaitant travailler pour la commune peuvent également transmettre leurs coordonnées à c.louvel@mairie-passy.fr, en indiquant leur corps de métier et quelques références. Le fichier ainsi constitué offrira une opportunité d'être consultée en cas de besoin... et peut-être d'être retenue pour une prestation d'un montant inférieur de 25 000 €.

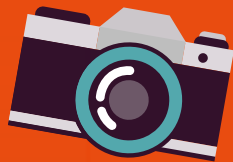
* Ordonnance 2015-899 du 23 07 2015 + Décret 2016-360 du 25 03 2016, tous deux remplaçant le code des marchés publics de 2006.

MARCHÉS ÉCORESPONSABLES

La réglementation actuelle permet de mieux prendre en compte des préoccupations environnementales. Ainsi, Passy s'est inscrite dans une démarche écoresponsable : marché de « fioul nature » (à très basse teneur en soufre) ; avenant au marché « produits d'entretien » intégrant des produits basiques, neutres pour l'écosystème (savon noir, vinaigre blanc...). Lors de travaux, le tri des déchets est un critère sélectif. Les écolabels et les exigences de performance sont également retenus.



Arrêt sur image



Mont-Blanc Festilac

Les 7 et 8 juillet, le comité des fêtes, présidé par Elisabeth Huc, et la commune de Passy, représentée par Albanne Thierriaz, adjointe déléguée à la Culture, ont enflammé la base de loisirs du lac de Passy avec des concerts, des animations et un grand feu d'artifice.



Trail du tour des Fiz

Malgré un temps capricieux, la Journée du camp de base et le 9^e trail du Tour des Fiz ont connu un franc succès dimanche 30 juillet, avec 1338 inscrits à la compétition sportive. Une participation record !



Élections

Patrick Kollibay a souhaité remercier tous les bénévoles qui ont tenu des bureaux de vote lors des élections présidentielles et législatives, en organisant une réception en mairie.



Anniversaires

90 ans pour le ski-club de Passy Varan, 60 ans pour l'USMB Passy-StGervais Mont-Blanc football : les deux associations ont célébré de manière festive ces anniversaires, en présence des « anciens » comme des membres actifs.



BENEDETTI GUELPA

11000 COURMAYEUR
 100 AVENUE DU MONT-BLANC
 74190 PASSY FRANCE
 TEL: 04 50 44 29 17 / 06 33 02 82 89
 WWW.BENEDETTI.FR

Benedetti Guelpa est spécialisée dans trois domaines d'activité :

LES ARRES LES TRAVAUX PUBLICS L'ENVIRONNEMENT



SORO Claudio

Carrelage ♦ Faïence ♦ Chape
 06 10 44 29 17
 jecagi@wanadoo.fr

GRAMARI Travaux Publics Electricité

TOUS LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS PRÊTS A VOUS SERVIR 24 H SUR 24

145 avenue des Râches
 P.A.E. du Mont-Blanc
 74190 PASSY
 E-mail : gramari@gramari.fr
 Site : www.gramari.fr

Certifiée par BCS
 100% ISO 9001 157

Tél. 04 50 47 55 55



act'solaire
 ENERGIE PROPRE ET DURABLE

360 impasse de la Bœsna - 74190 PASSY
 Tél. 04 50 21 68 55 / 06 33 02 82 89
 www.act-solaire.fr

Chauffage Solaire
 et Photovoltaïque
 Autoconsommation

SPECIALISTE CHAUFFAGE SOLAIRE SOLISART



Des solutions performantes, écologiques et économiques pour 40% à 70% d'économie sur votre facture de chauffage tout en préservant notre environnement.



GROS Pompes funèbres
 A vos côtés depuis 3 générations

Habilitations 1574126 / 127403 - www.pfgros.com - Orias 07029616
 Inhumation - Crémation - Transports toutes distances
 Permanence téléphonique 24h/24

74700 SALLANCHES - Tél. 04 50 58 40 31

Bureau et Magasin 118, avenue de Genève
 Chambre funéraire 316, rue Antoine Pissard

74190 PASSY - Tél. 04 50 18 50 27

Bureau et Magasin 1, place du 11 novembre
 Chambre funéraire 1, place du 11 novembre

ALPES étanchéité
 INTERIEUR EXTERIEUR
 Tél : 06.08.64.74.53
 Tél/Fax : 04.50.78.18.25
 2609, avenue Raffort Deruttet
 74190 PASSY



Construction à Ossature Bois CMI
 Neuf & Rénovation
 Charpente Menuiserie



Amélioration énergétique **RGE ECO artisan**

Votre constructeur au Pays du Mont Blanc
 www.berruex.com 04 50 78 17 49

SAT Mont Blanc www.sat-montblanc.com

Société Alpes Transports
 P.A.E du Mont-Blanc - 175, rue G. Toussaint - 74190 Passy
 passy@sat-autocars.com
 Tél : + 33 (0)4 50 78 05 33

Lignes Régulières

- Activa Réseau Lihsa Pays du Mont Blanc
- STANAPAYS Pays du Mont Blanc - Genève & Aéroport
- Linea 2007 Ligne Chamonix - Courmayeur - Aoste

Transferts Privés

- Transferts Gares - Aéroports
- Excursion groupe et individuel
- Voyages organisés



Sortir...

Le PASSERAND

Octobre / Novembre / Décembre 2017

EN OCTOBRE

DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE, DÈS 10 H

Comité de Jumelage Passy-Pfullingen

FÊTE DES SÉCHIEUX

PARVIS DES FIZ

Info : 06 89 98 47 63 - cpf74@orange.fr

www.jumelage-passy-pfullingen.com

SAMEDI 14 OCTOBRE, DÈS 9 H

Ski Club de Passy-Varan

SALON DE LA 1^{ère} NEIGE réservé aux

licenciés de la Fédération Française de Ski

GYMNASE DE VARENS

Info : 06 08 93 72 21 - bernardcolin74@orange.fr

<http://skiclub-passy-varan.com/>

SAMEDI 14 OCTOBRE, À 14 H

École Municipale de Musique

**CONCERT ÉVALUATION MUSIQUE
DE CHAMBRE**

CINÉMA DU PLATEAU D'ASSY

Info : 04 50 93 61 61 - emmpassy@gmail.com

SAMEDI 14 OCTOBRE, À 19 H

STAR-FIZ

Concours de chant - 1^{ère} demi-finale

PARVIS DES FIZ

Info : 07 86 49 48 96 - starfizmontblanc@gmail.com

<http://starfiz.com/>

VENDREDI 20 OCTOBRE, À 20 H 30

Saison culturelle organisée par la commune de Passy

L'AVARE

Chapiteau Théâtre Compagnie

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 58 80 52 - info@passy-mont-blanc.com

www.passy-mont-blanc.com

**DANS LE CADRE DU FESTIVAL
LES PETITS ASTICOTS**

Collectif d'organisation dont le FJEP de Passy

> **SAMEDI 21 OCTOBRE À 17 H**

CONCERT « MARRE MOTS »

Yoanna et Brice Quillion

PARVIS DES FIZ

> **LUNDI 23 OCTOBRE À 17 H**

SOLÉO - Percussions corporelles

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 93 67 11 - fjep.passy@orange.fr

www.les-petits-asticots.com

SAMEDI 28 OCTOBRE, À 20 H 30

J'Attendsveille

BAL DE LA 25^e HEURE

Concert folk puis bal

PARVIS DES FIZ

Info : 06 42 01 13 04 - 04 50 78 47 41

patricia.dennebouy@gmail.com

DIMANCHE 29 OCTOBRE, À 14 H

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Passy-Le Fayet

CONCOURS DE BELOTE

PARVIS DES FIZ

Info : 06 03 48 83 64 - sp.passylefayet@gmail.com

EN NOVEMBRE

SAMEDI 04 NOVEMBRE, À 19 H 15

STAR-FIZ

Concours de chant - 2^e demi-finale

PARVIS DES FIZ

Info : 07 86 49 48 96 - starfizmontblanc@gmail.com

<http://starfiz.com/>

DIMANCHE 05 NOVEMBRE, À 14 H

Comité des Fêtes de Passy

CONCOURS DE BELOTE

PARVIS DES FIZ

Info : 06 38 03 51 30 - elisabeth.huc@orange.fr

EN DÉCEMBRE

DU LUNDI 06 AU SAMEDI 11 NOVEMBRE

Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire de Passy

PASSY DES IDÉES EN FÊTE

Semaine de solidarité internationale

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 93 67 11 - fjep.passy@orange.fr - www.fjeppassy.com

.....

DU 10 AU 12 NOVEMBRE

Asters et la Fondation pour la Conservation des Vautours

RENCONTRES INTERNATIONALES SUR LE GYPAÈTE BARBU

Samedi 11 novembre : ateliers, conférences, projections de film, expositions pour le grand public

MOUNTAIN STORE

Info : www.gypaete-barbu.com

.....

SAMEDI 11 NOVEMBRE, À 11 H 15

Commune de Passy

CÉRÉMONIE suivie d'un vin d'honneur dans la cour de l'école de Passy Chef-Lieu

PLACE DE LA MAIRIE

Info : 04 50 78 41 39 - c.burnier@mairie-passy.fr

.....

LUNDI 13 NOVEMBRE, DE 16 H 30 À 19 H 30

Établissement Français du Sang

DON DU SANG

SALLE SGL CARBON À CHEDDE

Info : 04 50 87 69 70 - www.dondusang.net

.....

SAMEDI 18 NOVEMBRE, À 20 H 30

Musique Municipale « L'Écho de Warens »

CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 47 56 95 - musiquedepassy@orange.fr

.....

DIMANCHE 19 NOVEMBRE, À PARTIR DE 15 H

Amicale des Accordéonistes Amateurs du Mont-Blanc

APRÈS-MIDI MUSETTE

PARVIS DES FIZ

Info : 06 67 68 69 52 - aaamb74@gmail.com

.....

SAMEDI 25, DE 9 H À 19 H ET

DIMANCHE 26 NOVEMBRE, DE 9 H À 18 H

Ski Club de Passy-Varan

SALON DES VINS

PARVIS DES FIZ

Info : 06 08 93 72 21 - bernardcolin74@orange.fr

.....

SAMEDI 2, DE 10 H À 19 H ET DIMANCHE 3 DÉCEMBRE DE 10 H À 18 H

Culture Histoire et Patrimoine de Passy

MARCHÉ DE NOËL

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 78 37 36 - pierdupraz@orange.fr

.....

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE, À 18 H CONCERT DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES ALPES

PARVIS DES FIZ

Info : 06 71 88 21 72 - sylviecottet@orange.fr

.....

JEUDI 14 DÉCEMBRE, À 12 H

Club de l'Amitié de Passy

REPAS DANSANT DE NOËL

PARVIS DES FIZ

Info : 06 75 22 17 53 - secretariat.clubdelamitie@gmail.com

.....

VENDREDI 15 DÉCEMBRE, À 20 H

Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire de Passy

ASSY AWARDS

11^e Festival de courts métrages

CINÉMA DU PLATEAU D'ASSY

Info : 04 50 93 67 11 - contact@cinplateau.com

<http://www.assy-awards.com>

.....

SAMEDI 16 DÉCEMBRE, À 17 H

École Municipale de Musique

AUDITION - CONCERT DES ÉLÈVES

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 93 61 61 - emmpassy@gmail.com

.....

DIMANCHE 24 DÉCEMBRE, DÈS 16 H

Office de Tourisme de Passy

ARRIVÉE DU PÈRE NOËL ET GOÛTER

PLAINE-JOUX

Info : 04 50 58 80 52 - animation@passy-mont-blanc.com

www.passy-mont-blanc.com

.....

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE, DÈS 16 H

Office de Tourisme de Passy

FÊTE DE LA SAINT-SYLVESTRE ET GOÛTER

PLAINE-JOUX

Info : 04 50 58 80 52 - animation@passy-mont-blanc.com

www.passy-mont-blanc.com

LE CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS DE PASSY, **PRODUCTEUR D'ÉNERGIE RENOUVELABLE**

Notre métier,
valoriser nos déchets en énergie.

Notre mission,
gérer le service public
qui nous est confié.



*Ensemble, contribuons à une gestion
durable de notre environnement.*

prêts pour la révolution de la ressource





Semaine scolaire de 4 jours

Après le refus du DASEN* de la Haute-Savoie de revenir à la semaine scolaire de 4 jours, élus et parents d'élèves se sont mobilisés pour contester cette décision. Suite à cette action et à l'intervention de parlementaires, ils ont finalement obtenu gain de cause.

* Directeur académique des services de l'Éducation nationale



2^e fleur

Désormais, la 2^e fleur, décernée à Passy le 22 mars dernier par l'association « Villes et villages fleuris », ornent des panneaux aux entrées d'agglomération. Elle valorise le travail du service municipal des espaces verts.



Sapeurs-pompiers médaillés

A l'occasion de la cérémonie commémorative de la Fête nationale, le caporal-chef Xavier Tilloy, l'adjudant-chef, Jean-Yves Rech et l'adjudant-chef Patrick Paget ont reçu la médaille vermeil ; le sergent-chef François Devillaz, la médaille d'or ; le sergent-chef Emmanuel Manni, la médaille d'argent et l'adjudant Fred Semay a été nommé adjudant-chef.



Fête de la musique

Beaucoup d'ambiance à la fête de la musique, place Berger à Chedde, à l'initiative de l'EPDA (Établissement public départemental autonome) de prévention spécialisée, en partenariat avec le comité des fêtes, le FJEP, la commune de Passy et l'harmonie l'« Écho de Varens »



Salon du livre

Le salon international du livre de montagne s'est tenu du 11 au 13 août au Parvis des Fiz. Une 27^e édition très riche sur le thème de « Là haut... des animaux », avec pour président d'honneur, Yves Paccalet, naturaliste, philosophe et écrivain

Le 27 mai dernier, Esther Coutin a été élue Miss Haute-Savoie. À 19 ans, cette jeune fille, Passerande d'origine, espère concrétiser son rêve d'enfant, en revêtant l'écharpe de Miss France. Mais, avant d'accéder à la première marche du podium, elle devra franchir plusieurs étapes : l'élection de Miss Pays de Savoie le 23 septembre prochain à Chambéry, puis l'élection de Miss Rhône-Alpes fin octobre. Une belle aventure pour une jeune fille bien dans sa tête et dans son corps.



L'atout charme de Passy

Dès son plus jeune âge, Esther Coutin préfère s'amuser à l'extérieur en short et en baskets. Très sportive, elle a pratiqué la natation au sein du club Mont-Blanc natation, la course à pied, l'escalade, le snowboard.... Ce besoin de dépenser son énergie lui a permis de se sculpter une silhouette de miss, qu'elle continue à entretenir aujourd'hui, en observant également un bon équilibre alimentaire. Enfant, elle suivait déjà avec beaucoup d'attention les élections de Miss France à la télévision. Ces soirées-spectacles l'ont toujours fait rêver, surtout au moment du couronnement, instant de grande émotion : « Pour moi, Miss France, c'est représenter l'élégance à la Française. C'est aussi l'occasion de faire rêver le public, en parcourant l'hexagone », commente-t-elle. Son envie de porter la couronne ne l'empêche pas de garder les pieds sur terre : elle va entamer une troisième année de DCG (Diplôme comptable supérieur) expert comptable/commissaire aux comptes ; un doctorat qui représente huit années d'études.



Son entourage familial la toujours encouragée dans cette voie, en particulier sa mère et son petit frère. Sa grand-mère, qu'elle considère comme sa bonne étoile, a rêvé de cette élection autant qu'elle. Ses amies, qui la soutiennent également, essaient de mobiliser un maximum de personnes pour venir assister à l'élection de Miss Pays de Savoie. Car, lors de cette prochaine étape, le vote du public peut être déterminant. En attendant, sous la houlette de Gamra Dumont, déléguée régionale Rhône-Alpes pour Miss France Organisation et présidente du Comité Miss Pays de Savoie, elle va participer à plusieurs week-ends de préparation de la soirée du 23 septembre. Avec les autres candidates, elles vont répéter les différentes chorégraphies afin d'assurer un spectacle de qualité. Son élection lui a ouvert d'autres horizons. Elle est dorénavant invitée à différents événements et apprécie le contact avec le public. Elle ne demande qu'à poursuivre sur ce chemin.

Retrouvez Esther Coutin sur Facebook : Esther Coutin Miss Haute-Savoie 2017

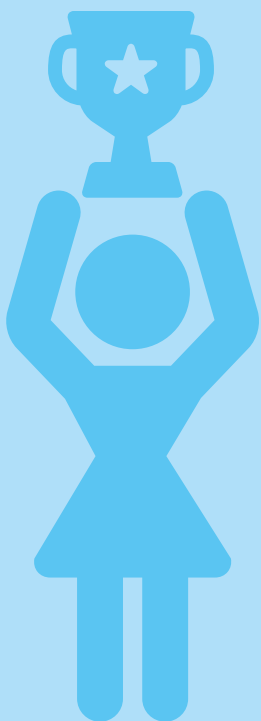
Esther Coutin bénéficie du soutien de l'Imprimerie Monterraine et de la SAT, qui a affrété gracieusement un bus pour se rendre à l'élection de Miss Pays de Savoie à Chambéry. Un départ est prévu à Passy chef-lieu le samedi 23 septembre à 18h précises puis sur le parking des Fiz à 18h15.

Contact pour la réservation des places : dominique.bastard71@gmail.com ou 06 31 49 93 33. Trajet gratuit.

Tarif soirée élection Miss Pays de Savoie : 20 €.
Renseignement et réservation : Mme Gamra Dumont
misspaysdesavoie@free.fr - Tél. : 04 50 22 27 39

SAT Mont Blanc

im
IMPRIMERIE
MONTERRAIN



Dix ans après sa première mise en ligne, le site internet institutionnel de la commune de Passy (www.ville-passy-mont-blanc.fr) a fait l'objet d'un véritable lifting : identité graphique modernisée, adaptation aux nouvelles technologies et aux formats tablette/smartphone, déclinaison d'une arborescence thématique... La nouvelle version sera en ligne courant du mois d'octobre. À découvrir sans modération !



Un outil numérique de proximité

Depuis un an, une réflexion est menée par un groupe de travail sous la houlette du service communication, afin de renouveler l'interface du site internet institutionnel et de le moderniser. À l'exception des mises à jour régulières, ce site n'avait pas évolué depuis 2007, année de sa création, alors que l'environnement web a beaucoup évolué entre temps. Passy se caractérisant par la présence de deux sites internet officiels (celui géré par la mairie et le second par l'office de tourisme), il était également important de recentrer l'un et l'autre sur leur domaine de compétences. Le premier se veut un lien de proximité avec les habitants de Passy concernant leurs démarches administratives, l'actualité municipale, l'appartenance à un lieu chargé d'histoire et d'une richesse patrimoniale unique. Le second assure la promotion des attraits touristiques du territoire. Patrick Kollibay et Stéphanie Piedvin, en tant qu'adjointe déléguée à la Communication, ont choisi de soigner l'aspect visuel, afin de le rendre plus attractif : sliders dynamiques (images en mouvement) présentant des vues de Passy ou

les actualités, mise en valeur de l'agenda des manifestations culturelles et sportives, galeries de photos illustrant certaines rubriques...

L'arborescence a été entièrement revue avec une approche thématique autour de cinq notions :

- **La Commune** : l'histoire, le patrimoine, les élus...
- **Vie quotidienne** : petite enfance, scolaires, urbanisme, eau et assainissement...
- **Cadre de vie** : patrimoine naturel, qualité de l'air, mobilité douce, gestion des déchets...
- **Loisirs** : sites touristiques, école de musique, bibliothèque, activités sportives...
- **Sécurité** : tranquillité publique, risques majeurs, risques naturels...

Côté pratique, la zone « En un clic » permet d'accéder rapidement aux informations les plus demandées, avec notamment une rubrique qualité de l'air étoffée, une carte localisant les travaux, une rubrique dédiée à l'organisation d'événements par les associations... Enfin, un bandeau défilant « flash infos » pourra être activé pour attirer l'attention sur des actualités brèves et importantes.



En recentrant l'activité de la police municipale sur le terrain, Patrick Kollibay mise sur une présence dissuasive. Un effectif de sept agents quadrille le territoire et intervient sur les sites très fréquentés, lors d'événements importants, à la sortie des classes ou pour constater des infractions aux règlements d'urbanisme. Des missions de proximité réalisées sur une amplitude horaire élargie.



Police municipale : des missions variées

La police municipale est composée de sept agents : le responsable du service, son adjoint qui a vocation à le remplacer pendant ses absences, un agent titulaire, trois Agent de surveillance de voie publique (ASVP) et une assistante de direction. Cette équipe renforcée permet d'organiser régulièrement des patrouilles composées de deux personnes. Elle travaille sept jour sur sept, avec des horaires flexibles, parfois jusqu'à 22 heures.

Être sur le terrain est une priorité. Ainsi, cette « police de proximité » assure le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique, dans différentes circonstances. Elle sécurise les sites très fréquentés comme la base de loisirs du lac de Passy, l'été et la station de Plaine-Joux, l'hiver ; les manifestations festives ou sportives d'importance ainsi que les abords des écoles. Elle gère également la vidéo-surveillance et peut seconder, dans l'exercice de leurs fonctions, les officiers de police judiciaire de la police ou de la gendarmerie nationale.

D'autres missions lui sont dévolues comme le contrôle du stationnement et de la circulation, les constats d'infraction à l'urbanisme, la gestion des vacances funéraires... Ainsi, par exemple, entre le 1^{er} juillet 2016 et 10 août 2017, 513 procès verbaux (urbanisme, dégradations, brûlage de déchets, dépôt sauvage...) ont été dressés.

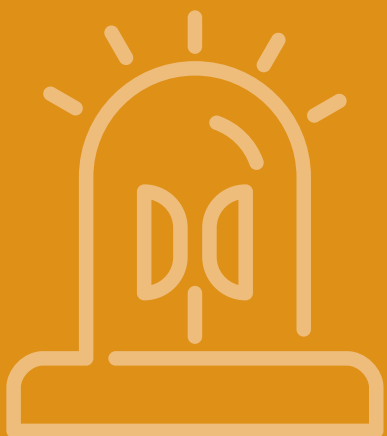
Avec le déménagement du CCAS à la mairie de Passy, la police municipale a pu investir les locaux laissés vacants, afin de créer un véritable pôle d'accueil. Un symbole pour cette entité qui se veut avant tout au service des



usagers et qui met en avant le côté dissuasif plutôt que répressif. Ainsi, sur place, le visiteur peut obtenir des renseignements sur un certain nombre de démarches comme les permis de détention de chiens dangereux, les ventes au déballage, les objets trouvés, les déclarations d'enseignes, pré-enseignes et publicité ou tout ce qui en rapport avec les véhicules comme les cessions, certificats d'immatriculation...

Police Municipale

« Maison Henry Jacques le Même »,
175 rue Paul Corbin - Chedde
04 50 78 44 58 • 06 86 82 25 46
police.municipale@mairie-passy.fr



La nomination de Nicolas Hulot, en tant que ministre de la Transition écologique, a donné une nouvelle visibilité nationale au problème de la pollution, notamment dans la vallée de l'Arve. Dans le même temps, un récent arrêt du Conseil d'État* a enjoint le gouvernement de mettre en place les mesures nécessaires avant le 31 mars 2018.

Fort d'une réflexion étayée, le groupe de travail municipal « Pour la qualité de l'air à Passy » entend profiter de ce contexte favorable et poursuivre son action, au côté de la CCPMB**.



Un éventail de mesures dès la rentrée

La rentrée s'annonce très dense avec la visite annoncée de Nicolas Hulot en vallée de l'Arve. Le ministre de la Transition écologique et solidaire devrait rencontrer l'ensemble des élus concernés dont le maire de Passy. Sans doute, il viendra annoncer un certain nombre de mesures... alors que les acteurs du Pays du Mont-Blanc ont déjà pris la dimension du problème et mis en place un plan ambitieux.

À Passy, depuis cet hiver, la mobilisation est forte au sein du groupe de travail municipal « qualité de l'air ». Pour appréhender la problématique dans sa globalité et lancer des pistes d'action, trois fiches synthétiques ont été réalisées sur trois thématiques d'actualité : chauffage au bois/résidentiel, entreprises/professionnels du bois, entreprises/installations classées pour l'environnement. Ces documents permettent d'appréhender la problématique dans sa globalité et lancent des pistes d'action, qui sont aujourd'hui mises en œuvre à l'échelle de l'intercommunalité. Rappelons que le CCPMB est à l'initiative du « Plan climat air énergie » et a conventionné avec l'État dans le cadre des « Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEP CV) ». Si ces trois fiches n'ont pas eu l'écho attendu auprès du Préfet

*de Haute-Savoie, les élus de Passy ne relâchent pas la pression. Ils se sont inscrits aux différents groupes de travail thématiques, mis en place dans le cadre de l'élaboration du PPA2*** ; l'équivalent étant également institué au sein de la CCPMB. Patrick Kollibay et Philippe Drevon, 1^{er} adjoint délégué aux Finances, sont très impliqués au sein du groupe de travail « qualité de l'air » de la CCPMB. Cette réflexion débouche dès cet automne sur différentes actions :*

- les ambassadeurs air-énergie, qui iront à la rencontre des habitants pour les sensibiliser sur les bonnes pratiques, les modes de chauffage performants et pour les orienter dans leurs démarches ;
 - le fonds air-entreprises, destiné à encourager les artisans et les industriels à mettre en place des solutions techniques efficaces afin de diminuer les rejets de polluants atmosphériques et la consommation d'énergie ;
 - une web-conférence, initiée à l'occasion de la Journée nationale de la qualité de l'air le 20 septembre prochain, permet de faire le point sur les connaissances scientifiques sur la pollution de l'air.
 - enfin, la mise en ligne d'un site internet entièrement dédié à cette question : air-ccpmb.fr
- Pour mémoire, à l'échelle communale, Passy a initié un programme ambitieux de rénovation énergétique de trois écoles et s'est porté acquéreur de trois véhicules électriques, subventionnés dans le cadre du TEP CV. Un voyage d'étude est également prévu au Tyrol du Sud. Il permettra d'appréhender les mesures mises en place par les pouvoirs locaux dans un contexte similaire à Passy.*

**TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE**
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

*Décision contentieuse du 12 juillet 2017 - Req. n°394254

** Communauté de communes Pays du Mont-Blanc

***Plan de protection de l'atmosphère 2



Libre expression

La loi prévoit que, dans les communes de plus de 3500 habitants, lorsque la commune diffuse (...) un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité.

Passy 1 Avenir

AU-DELÀ DES MOTS LA RÉALITÉ DES FAITS.

Lors des vœux du maire de Passy une partie des habitants excédée par l'absence d'engagement de l'équipe majoritaire contre la pollution, manifeste son mécontentement. Patrick KOLLIBAY annule la cérémonie au bout de 30 minutes. Une posture aux antipodes de notre conception de la relation citoyenne. C'était au contraire le moment de donner la parole à tous les Passerands.

A mi-mandat, la gouvernance de l'équipe majoritaire laisse à désirer. A commencer par le respect du personnel communal où la défiance l'emporte sur la confiance. Respect des élus et du fonctionnement du Conseil Municipal bien souvent mis devant le fait accompli. Dans l'exécutif, nous réunirions plus régulièrement les commissions pour travailler sur les sujets de fond. A l'exception du PLU et de la Qualité de l'Air, nous découvrons les informations dans les médias. Ex : le changement d'exploitant du Camping de l'Écureuil ou le Plan Tourisme. Si ce dernier répond à un plan pluriannuel comme nous nous y étions engagés, les investissements pour Plaine-Joux privilégient l'hiver et pas assez la diversification estivale. Une meilleure concertation aurait peut-être permis d'éviter ce travers.

Notre engagement public est volontariste. La majorité KOLLIBAY subit, elle, les événements, voire tente d'échapper à ses responsabilités. Dernier épisode en date, les rythmes scolaires. A peine le décret publié qu'elle faisait tout pour revenir à la semaine de 4 jours sans se soucier un instant de la réussite de nos enfants. Elle fut plus réactive pour augmenter massivement les impôts locaux en début de mandat. Idem pour La Ravoire où elle fait semblant de ne pas comprendre que l'étude de circulation exigée par le Département est la clé de tout futur aménagement.

Face à la fermeture des bureaux de Poste du Plateau d'Assy et de Chedde, le Maire est resté impuissant. L'opposition municipale unie et les habitants ont forcé l'exécutif à voter une délibération contre cette annonce. Revenant sur son engagement, l'équipe KOLLIBAY a accepté la création d'un bureau à Marlioz et le financement d'une agence postale communale au Plateau. Un secteur où les habitants se sentent délaissés et où, à l'exception du Jardin des Cimes, la commune ne joue pas son rôle. Pas d'amélioration du cadre de vie, semi-fermeture de l'Office de Tourisme, attentisme face au départ des établissements de santé et ce n'est pas le projet de maison médicale qui revigorera le village. Et que dire de Chedde qui attend toujours son réseau haut débit et des cheminements piétons décents.

Bilan, un maire qui annonce dès 2014 qu'il ne respectera pas son programme, aucune vision d'avenir et une majorité qui se contente de la gestion quotidienne.

Raphaël CASTÉRA pour www.passy1avenir.fr - Alain ROGER, Christèle RÉBET, Pome HOMINAL.

Centre Droit Indépendant

La tribune libre du Centre Droit Indépendant ne nous est pas parvenue.

Du Bon Sens pour Passy

A PASSY, ON BRADE :

Grande braderie de biens communaux à Passy ! A votre bon cœur.

« Je vous propose un petit camping, les anciennes cantines des Cruys près de l'usine, un terrain Avenue des Grandes Platières, un bel espace sur le coteau à La Ravoire ... Pas cher, M'sieur Dame, on s'en débarrasse ! C'est bradé ! »

Le bail du camping de l'Écureuil arrive à sa fin. Rien de mieux que de le confier à un privé qui, à des conditions financières avantageuses, saura en faire bon usage. Le mettre en délégation de service public ? Cela nécessiterait un vrai suivi du dossier par les élus : trop de travail !

2 875 m² sont libres Avenue des Grandes Platières, en face de la cuisine centrale. Grâce à un aménagement, la circulation des cars desservant le collège et des véhicules des habitants du quartier pouvait être facilitée. L'espace est offert à un constructeur. Quel dommage !

Un bel espace au square de l'étoile, à Marlioz, était laissé aux riverains. Un nouvel immeuble le comblera. Des jeux, des bancs, un lieu de vie aménagé pour les familles : inutile pour la majorité. Quel gâchis !

Le collège se rénove. Ses accès sont repensés pour améliorer la sécurité et la circulation aux alentours. Les terrains municipaux à proximité étaient utilisés. Malheureusement leur vente pour construire un ensemble sportif privé, avec accès payant, ne le permet plus.

Les anciennes cantines des Cruys ne sont pas en bon état. Elles sont vendues pour peu. Mais pourquoi faire ? Une société immobilière propose une pépinière d'entreprises. N'est-ce pas plutôt aux élus d'impulser l'économie locale ?

Quant à la Ravoire, un si bel ensemble déjà vendu partiellement par petits bouts, il a été confié à un privé. La majorité attend du promoteur qu'il ait des idées à la place de élus. Ne lui imposons rien !

Nous pensons que la gestion des biens appartenant à la commune mérite une réflexion collective de tous les élus. Il est plus facile de fourguer au privé nos biens communaux que de s'impliquer pour apporter des solutions qui répondent à l'intérêt général.

Nous n'avons décidément pas la même conception de la politique pour la cité.

Michel Duby, Annette Bordon.

Passy Vraiment à Gauche

SANCELLEMOZ ET LA POSTE DU PLATEAU D'ASSY FERMENT : LA MAIRIE LAISSE FAIRE !

La majorité municipale a accepté la transformation du bureau de poste du Plateau d'Assy en agence postale communale (APC) avec suppression du distributeur de billets. Le conseil municipal du 26 mai 2016 avait voté à l'unanimité une motion qui s'opposait à cette transformation. Aujourd'hui M. Kollibay et son groupe trahissent l'engagement pris devant la population. Ils n'ont pas de parole et sapatisent devant la Poste. Cette transformation va pénaliser la population du Plateau d'Assy et accélérer les difficultés du bourg. Les APC - qui assurent des services bien inférieurs - c'est la casse du service public postal, c'est un nouveau transfert de charge de l'état sur les collectivités locales.

Le maintien de la poste et la création d'une maison médicalisée ne doivent pas être opposés, il faut un autre bâtiment pour l'éventuelle maison médicalisée.

Le groupe ORPEA va fermer Sancellemoz et créer un nouvel établissement à Cluses. La mairie est au courant depuis plus d'un an mais n'a rien fait !

Les raisons invoquées sont : 1) Etre plus proche des centres hospitaliers. 2) La mise aux normes est trop onéreuse.

Ces raisons sont très contestables. Que change réellement un déplacement de 20 kms ? La rénovation, déjà bien engagée, coûtera-t-elle plus chère qu'une construction neuve ? Sancellemoz connaît un taux de remplissage quasi-maximum. Sa situation financière est positive. Mais le groupe ORPEA veut faire plus de profit, faisant fi de la réputation du site actuel, de son savoir-faire et de l'histoire locale.

Ces deux cas illustrent les réalités du libéralisme : privatisations, délocalisations, concentrations, fermetures, au détriment des populations.

Laurent NARDI, Sylvie BRIANCEAU, conseillers municipaux.



Les carnets de Passy

Protection de la vie privée :
seules les personnes ayant
donné leur autorisation
figurent dans cette rubrique.

NAISSANCES

rappel en Février

10 Célestin AUFFRET MERLETTE

rappels en Avril

08 Fleur VANNESTE

09 Emy VERNET CROZET

11 Mahé MOREAU

17 Alexio DEAGE

21 Pierre FRANZA

en Mai

06 Nussy QUILLE

08 Théa LAURENT

17 Jean BODIN

en Juin

16 Théa DELETTRE

17 Alan MARESCAUX

MARIAGES

en Mai

16 Martine SCOMPARIN
et Eric DE GANCK

20 Marion MOSIMANN
et Sébastien PERROUD

20 Aydan UCAL et Yahya AKSAKAL

24 Laetitia-Adeline COURTOT
et Thomas SOUDAN

27 Lucile MARIN-PACHE
et Galitharan KOKULARAJAH
Hidia MEIRELES et Johann DELABARRE
Charlotte PROST et Jérôme PIMBERT

en Juin

03 Candide SZUMSKI et Arnaud MÉGRIER

24 Lysiane BIAA et Jean-Philippe DELPORTE
Maria de Lurdes MARTINS GONÇALVES
et Didier WENZEL

Manon PAYRAUD et Maxime GOUILLON

DÉCÈS

en Mai

07 Francis CACHAT-ROSSET

26 Marcel CARRIER

en Juin

02 Daniel NACCARATO

13 Renée FINCK (veuve HOUÉ)

14 Gabriel CHAPPAZ

17 Yvonne VERNEREY (veuve SIVRIERE)

Recensement des vergers

L'Association du Jardin des Cimes, en partenariat avec La Maison du Lieutenant à Servoz et l'Association une Farandole à Domancy mène un projet de recensement d'arbres fruitiers sur le secteur de Passy/Servoz. Cet inventaire qui aboutira à la création d'une base de données sur informatique est mené par Lucie, dans le cadre d'une mission de service civique. Chaque propriétaire de vergers est invité à la contacter au 06 30 87 19 87 afin de l'aider dans sa démarche.

Du nouveau dans les assiettes

Après une nouvelle mise en concurrence, le marché de restauration collective a été reconduit jusqu'en 2021, avec le même prestataire que précédemment, la Sodexo. De nouvelles conditions ont été toutefois fixées, avec un dispositif de contrôle renforcé. La municipalité a fixé comme objectif pour 2017/2018 l'obtention du label « Ecocert Niveau 1 », afin d'offrir aux consommateurs la garantie de :

- l'utilisation de produits biologiques (40% des repas) et locaux (40% des menus)
- la qualité et l'équilibre nutritionnel des menus
- la gestion environnementale des établissements
- une information claire sur les prestations.

La réflexion entreprise sur le gaspillage alimentaire sera également poursuivie, ainsi que les formations des agents municipaux sur les différentes techniques de réchauffe et sur l'hygiène.

Rappelons que sont concernés les restaurants scolaires, les structures « petite enfance », la résidence autonomie « Passy-Flore », le FJEP et l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural).

Fonds Genevois

La commune de Passy invite les frontaliers travaillant sur le canton de Genève, à s'inscrire à la mairie, munis d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, des coordonnées de leur employeur et de leur permis de travail suisse. Ce recensement a pour objectif d'établir la compensation financière reversée à la commune de Passy par le Département de Haute-Savoie, au titre du Fonds genevois. Il n'aura aucune conséquence pour les frontaliers venant effectuer cette démarche.

Contact : 04 50 78 42 66



ASSAINISSEMENT & BALAYAGE
CURAGE - DEBOUCHAGE
POMPAGE FOSSES
CONTROLE VIDEO DE RESEAUX
04.50.93.62.41
www.sacpmontblanc.com

PITZALIS

PITZALIS MICHEL
 Maçonnerie / Agencement intérieur
 Neuf et rénovation
 Démolition-Cloisons-Isolation-Enduits
 pitzalismichel@bbox.fr

690, chemin de la tour, 74190 PASSY
 Port. 06 61 36 94 09 - Tél. 04 50 90 32 37




**Colas & vous,
 une proximité
 de tous les instants**

Agence de la Vallée de l'Arve
 130 avenue de la Roche Parnale
 ZI les fourmis
 74130 BONNEVILLE
 Tél. 04 50 25 22 90

Centre de Passy
 280 rue des Prés Caton
 74190 PASSY
 Tél. 04 50 78 35 48

Contact e-mail : centre.passy@colas-ra.com

**CARRELAGES
 DU MONT BLANC**
Expo 800 m²

◆ Le choix au meilleur prix ◆
 ◆ TERRES CUITES ◆ DALLAGES ◆
 ◆ PIERRES ◆ MOSAÏQUES ◆

La plus belle signature de votre maison...

230, Route de Passy - 74700 SALLANCHES
 Tél. 04 50 58 27 95 . Fax 04 50 93 90 21
www.carrelagesdumontblanc.com



**benoit
guyot**

la maîtrise de l'énergie
depuis 1926

18 rue de l'Industrie - 74160 St-Julien-en-Genevois
 Tél. 04 50 49 00 66 - contact@benoit-guyot.fr

PAE du Mont-Blanc - 74190 Passy
 Tél. 04 50 55 59 90 - info@benoit-guyot.fr

Reconnue Garant de l'Environnement, la Société Benoit-Guyot vous accompagne dans vos projets, de l'étude jusqu'à la maintenance, dans le neuf et la rénovation.

**Poêles et Chaudières à bois et granules
 Installateur partenaire du Fonds Air Bois**

**CHAUFFAGE & ENERGIES RENOUVELABLES :
 SOLAIRE, BOIS, POMPES À CHALEUR...**

CLIMATISATION

SANITAIRE & TRAITEMENT DE L'EAU

VENTILATION & TRAITEMENT DE L'AIR

DÉSHUMIDIFICATION & CHAUFFAGE
 DE PISCINE ET SPA - CAVE A VIN

PROCESS INDUSTRIEL

MAINTENANCE, DÉPANNAGE, SAV
 TELEGESTION

www.benoit-guyot.fr



**Mont-Blanc
IMMOBILIER**

Passy ☎+33 (0)4 50 21 86 86
 947 avenue de l'Aérodrome - 74190 Passy
chedde@mb-immo.com

Saint-Gervais ☎+33 (0)4 50 92 51 77
info@mb-immo.com

Megève Syndic ☎+33 (0)4 50 93 30 17
info@mb-immo.com

Les Contamines-Montjoie ☎+33 (0)4 50 47 04 15
contamines@mb-immo.com

Sallanches ☎+33 (0)4 50 58 68 29
sallanches@mb-immo.com

Les Houches ☎+33 (0)4 50 54 45 08
leshouches@mb-immo.com

Combloux ☎+33 (0)4 50 93 30 17
combloux@mb-immo.com

Le Fayet ☎+33 (0)4 50 47 70 05
fayet@mb-immo.com

- Achat
- Vente
- Estimation
- Location
- Syndic de copropriété

www.mont-blanc-immobilier.fr